



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente du budget et de l'administration

Élection du président et du vice-président

Le mercredi 29 novembre 1989 — No 1

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CBA-1
Élection du vice-président	CBA-1

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée
 M. Jean-Guy Lemieux, président de la commission
 M. Denis Lazure, vice-président

M. Jean-Pierre Bélisle
 M. Michel Bourdon

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
 70 \$ par année pour les débats de la Chambre
 Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
 (La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
 disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$)

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
 Assemblée nationale du Québec
 Distribution des documents parlementaires
 1060, Conroy, R.-C. Édifice "G", C.P. 28
 Québec, (Québec)
 G1R 5E6 Tél. 418-643-2754

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0823-0102

Le mercredi 29 novembre 1989

Élection du président et du vice-président

(Seize heures trente-huit minutes)

Le Président (M. Saintonge): Je déclare donc cette séance de la commission du budget et de l'administration ouverte. Le mandat pour cette journée sera: La commission du budget et de l'administration est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappelle la procédure. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et la vice-présidence à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle. Je suis donc prêt, à ce moment-ci, à recevoir les candidatures au poste de président de la commission.

Élection du président

M. Bélisle: Avec votre permission, M. le Président...

Le Président (M. Saintonge): M. le député de Mille-Îles.

M. Bélisle: ...j'aimerais proposer le député de Vanier au poste de président de la commission du budget et de l'administration. Si vous me permettez un court moment, j'aimerais souligner les raisons pour lesquelles je le propose. J'ai eu l'occasion de vivre les quatre dernières années en compagnie du député de Vanier qui a été le président de la commission du budget et de l'administration. Cette commission en est toujours une où il y a plusieurs sujets assez épineux qui sont soulevés: le long débat sur le discours sur le budget. Je dois souligner - ce n'est pas dans le but de le torturer, au contraire - que le député de Vanier s'est acquitté de ses tâches comme président de la commission du budget et de l'administration avec beaucoup d'impartialité, de compétence, d'ouverture d'esprit également, surtout si je fais référence au mandat d'initiative que nous avons eu dans le passé et que nous avons mené à bon port. Non seulement je pense que cela va de soi que le député de Vanier reprenne son poste de président, mais j'en serais très heureux, et j'aimerais bien que mes autres collègues endossent unanimement la proposition que je fais aujourd'hui.

Le Président (M. Saintonge): Merci, M. le député de Mille-Îles. Est-ce qu'il y a d'autres

propositions? Est-ce que la motion de M. le député de Mille-Îles proposant **que** M. le député de Vanier soit président de la commission du budget et de l'administration est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. En conséquence, je proclame que M. le député de Vanier est président de la commission du budget et de l'administration. Tout en le félicitant, je l'invite à prendre le fauteuil de président pour procéder à l'élection du vice-président.

Élection du vice-président

Le Président (M. Lemieux): Nous allons passer immédiatement à l'élection du vice-président. Est-ce qu'il y a des propositions pour remplir la charge de vice-président?

M. Bourdon: M. le Président, je propose le député de La Prairie, M. Denis Lazure. Comme mon collègue de l'autre côté, je voudrais expliquer brièvement ma proposition. C'est un homme que je connais depuis 20 ans. Il a été dans plusieurs combats pour la souveraineté nationale et la justice sociale et, au surplus, son expérience ministérielle le rend très apte, je pense, à être dans une commission qui s'occupe de la gestion des fonds publics. Je suis très heureux de le proposer, en tant que collègue et ami de Denis Lazure.

Le Président (M. Lemieux): Je vous remercie, M. le député de **Pointe-aux-Trembles**. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Il n'y a pas d'autres interventions. Je déclare que le député de La Prairie est élu...

M. Bourdon: Il faut lui demander s'il accepte, avant.

Le Président (M. Lemieux): Vous acceptez, M. le député de La Prairie?

M. Lazure: Oui.

Le Président (M. Lemieux): Alors, je déclare que M. le député de La Prairie est élu vice-président de la commission du budget et de l'administration, à l'unanimité.

Je remercie les membres de la commission qui ont renouvelé mon mandat. Nous ajournons maintenant les travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 43)